



**PROCEDURE N°
IFSEM_2026_13**

**MISSION D'ACCOMPAGNEMENT ET DE SUIVI
DU MARCHE FRANCILIEN DE MAINTENANCE
DES INSTALLATIONS CVC, ECS ET
TRAITEMENT D'AIR DES LOCAUX A
ENVIRONNEMENT ET EMPOUSSIEREMENT
CONTROLE POUR LES DELEGATIONS CNRS
FRANCILIENNES (DR01, DR02, DR04 ET DR05)
ET LEURS CIRCONSCRIPTIONS**

**CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES
(CCTP)**

SOMMAIRE

ARTICLE 1	PREAMBULE	3
ARTICLE 2	OBJET DU MARCHE	4
1.	Eléments de contexte du marché CVC	4
2.	Objet des missions	6
3.	Obligation du titulaire	6
ARTICLE 3	DESCRIPTION DES MISSIONS ATTENDUES	7
ARTICLE 4	ORGANISATION DE LA MISSION	10
ARTICLE 5	REUNIONS	10

ARTICLE 1 PREAMBULE

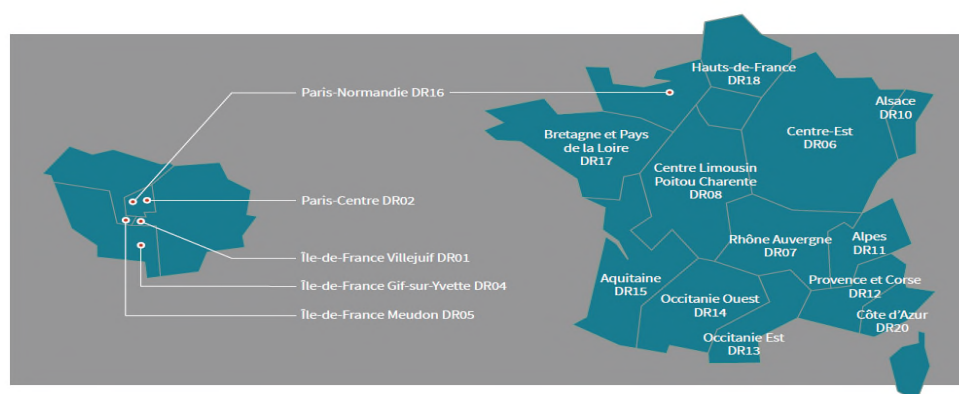
Le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) est un organisme public de recherche (Établissement public à caractère scientifique et technologique) placé sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Il produit du savoir et met ce savoir au service de la société.

Avec plus de 33 000 personnes (chercheurs, ingénieurs, techniciens et administratif) et une implantation sur l'ensemble du territoire national (17 délégations régionales), le CNRS exerce son activité dans tous les champs de la connaissance (biologie, chimie, écologie et environnement, homme et société, sciences de l'information, ingénierie et systèmes, mathématiques, physique, nucléaire et particules et Terre et Univers). Il a une longue tradition d'excellence : parmi les chercheurs qui travaillent ou ont travaillé dans ses laboratoires, vingt ont été lauréats du prix Nobel et douze de la Médaille Fields.

Les Délégations régionales ont pour missions principales :

- D'assurer la représentation de l'établissement notamment dans le cadre des relations avec les partenaires académiques, les collectivités territoriales et les partenaires socio-économiques ;
- De constituer le support de proximité des laboratoires de la circonscription.

Le CNRS est représenté en Ile-de-France par 5 Délégations Régionales : Paris-Centre, Ile-de-France Gif-sur-Yvette, Ile de France Meudon, Paris Normandie, Ile-de-France Villejuif représentant environ 12 000 personnels du CNRS, soit 40 % de l'effectif du territoire national.



Le Pôle Achats du service mutualisé d'Ile-de-France (IFSeM), rattaché à la Délégation Ile-de-France Villejuif, est chargé entre autres de détecter les besoins collectifs et de passer des marchés transversaux au bénéfice des délégations régionales franciliennes et de leurs unités. Dans ce cadre, ce Pôle planifie et coordonne ces marchés transverses qui sont déployés en Ile-de-France.

En l'espèce, le pôle achats de l'IFSeM pilote le marché transverse relatif prestations d'exploitation et de maintenance des installations de chauffage, ventilation et climatisation (CVC) et de traitement d'air des locaux à environnement contrôlé bénéficiant aux Délégations d'Ile-de-France ainsi qu'à leurs unités.

A noter que la Délégation Paris Normandie ainsi que les sites d'Ivry (DR01) et de l'ECOTRON (DR02) ne font pas partis du périmètre du présent accord-cadre.

ARTICLE 2 OBJET DU MARCHÉ

Le titulaire du présent marché interviendra en assistance du maître d'ouvrage pour le suivi technique, contractuel et financier du marché de maintenance des installations préventive et corrective des installations de chauffage – ventilation - climatisation (CVC), eau chaude sanitaire (ECS) et traitement d'air des locaux à environnement et empoussièrément contrôlé au bénéfice des délégations CNRS franciliennes (DR01, DR02, DR04 et DR05) et de leurs unités.

1. *Éléments de contexte du marché CVC*

Allotissement :

Le marché CVC est alloté de la manière suivante :

Lot 1 : DR01, DR02 et DR05

Lot 2 : DR04 – Campus de Gif-sur-Yvette

Lot 3 : DR04 – Campus d'Orsay

Lot 4 : DR04 – Palaiseau

Lieux d'exécution :

Les lieux d'exécution des prestations sont précisés à l'article 3.2 du CCAP.

Typologie de maintenance :

La typologie de maintenance dans le cadre de ce marché CVC est définie comme suit :

P2.1 : Prestation d'entretien courant des installations techniques non associées aux locaux à empoussièrément contrôlé.

P2.2 : Prestation d'entretien courant des installations techniques associées aux locaux à empoussièrément contrôlé.

P3 : Prestation de garantie totale (pièces et main d'œuvre comprises) des installations techniques quelque soit leur vétusté, usure, vieillissement prématuré ou obsolescence (uniquement pour les lots 2 à 4).

Lots	Délégation Régionale	Sites	P2.1	P2.2
1	DR01	Thiais	X	
		Villejuif	X	
	DR02	IAP	X	
		IBPC	X	
		PMC	X	
	DR05	MEUDON	X	
		POUCHET	X	
2	DR04	MOY400	X	
		I2BC	X	X
		ICSN	X	
		ARCHIVES	X	
		DT INSU	X	
		SERI	X	
3	DR04	IAS	X	X
		IDRIS	X	
		IJCLAB	X	X
		LISN	X	
		LAC/LUMIN	X	X
4	DR04	C2N	X	X

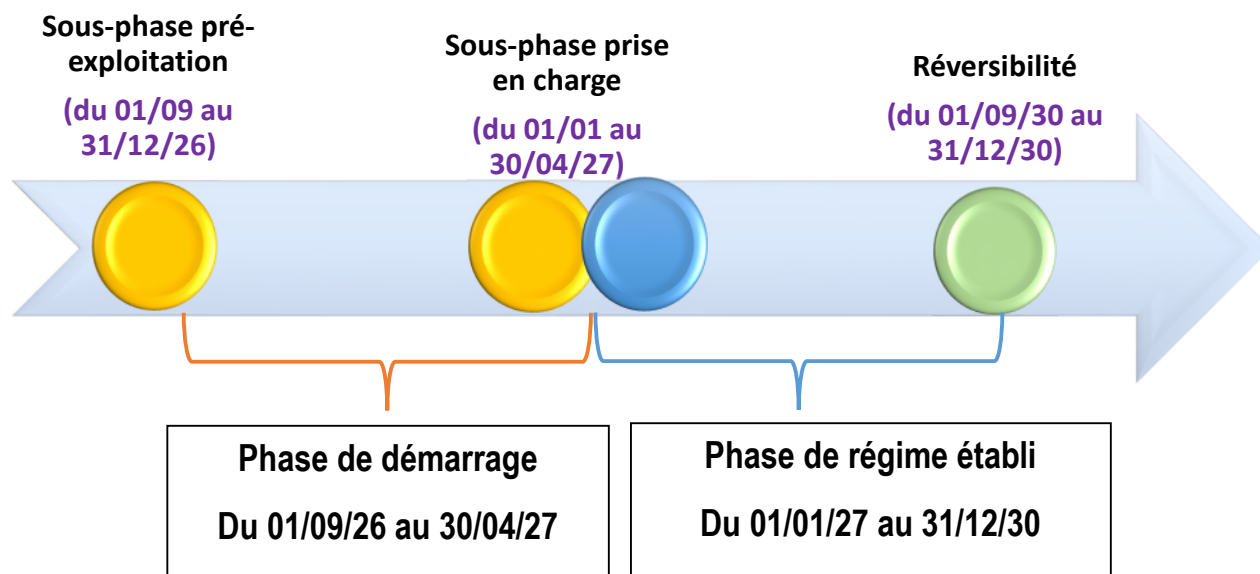
Nota : Pour la P3, les sites souhaitant la prendre ne sont pas identifiés à ce jour. Le CNRS se laisse la possibilité de choisir cette prestation durant la phase de démarrage du marché CVC et plus précisément au cours de la sous-phase de pré-exploitation, soit du 01/09/26 au 31/12/26.

Désignation des installations :

Les installations concernées comprennent notamment :

- Installations de chauffage (chaudières électriques, gaz, fioul, granulé) ;
- Centrales de traitement d'air ;
- Réseaux et caissons de ventilation ;
- Groupes froids ;
- Climatisations individuelles ou de précision ;
- Équipements hydrauliques associés ;
- Systèmes de régulation et supervision ;
- Armoires froide/chaude ;
- Bouches de diffusion/d'extraction ;
- Brûleurs fioul, gaz ;
- Installations GTC.

Frise temporelle du marché CVC :



2. Objet des missions

Les missions confiées au titulaire du présent marché consistent à assister le maître d'ouvrage dans :

- Le suivi technique du marché de maintenance
- Le contrôle des prestations réalisées
- L'analyse des propositions techniques du mainteneur
- Le pilotage de la performance et des indicateurs
- L'optimisation des installations et de l'exploitation.

Elles doivent garantir :

- La bonne exécution du marché de maintenance
- L'optimisation de la performance énergétique
- La pérennité des installations
- La maîtrise des coûts de maintenance et d'exploitation

3. Obligation du titulaire

Dès le démarrage des prestations des marchés subséquents, le titulaire du présent marché se doit d'avoir une parfaite connaissance des pièces contractuelles du marché CNRS de prestations de maintenance CVC ainsi que des inventaires rattachés.

ARTICLE 3 DESCRIPTION DES MISSIONS ATTENDUES

Phases	Missions	Prestations attendues	Livrables	Délais des livrables
1	1.1 Accompagner le CNRS durant la phase de démarrage Sous-phase de pré-exploitation	Réunions : 4 réunions préparatoires avec le CNRS pour réunion de suivi mensuel avec le titulaire du marché CVC, échanges informels) + réunion de clôture de cette sous-phase. Contrôles : Accompagnement dans la validation des livrables contractuels dus par le titulaire durant cette sous-phase : le titulaire du présent marché doit s'assurer de l'<u>exhaustivité</u> des livrables rendus (en termes quantitatifs et qualitatifs) et du <u>respect des délais contractuels</u> de remise de ces derniers au CNRS. Le titulaire du présent marché sera en charge de relancer les titulaires CVC tant que de besoin jusqu'à obtention de l'ensemble des livrables. Assister le CNRS dans l'application éventuelle de pénalités Transfert titulaires sortant/entrant : Mise en place et accompagnement des réunions de transfert entre le titulaire sortant et le titulaire entrant et contrôle des livrables que doit le titulaire sortant au CNRS (Cf. article 19 du CCAP 2021_30 bis)	Rapport d'expertise des livrables présentés par le titulaire du marché CVC Pour les réunions de transfert : rédaction d'un compte-rendu	5 jours ouvrés à partir de la réception par le CNRS du compte-rendu du titulaire du marché CVC Pour les comptes-rendus de réunions de transfert : 5 jours ouvrés
	1.2 Accompagner le CNRS durant la phase de démarrage Sous-phase de prise en charge	Réunions : Accompagnement 4 réunions préparatoires avec le CNRS pour réunion de suivi mensuel avec le titulaire du marché CVC + réunion de clôture de cette sous-phase. Contrôles : Accompagnement dans la validation des livrables contractuels dus par le titulaire durant cette sous-phase : le titulaire du présent marché doit s'assurer de l'<u>exhaustivité</u> des livrables rendus (en termes quantitatifs et qualitatifs) et du <u>respect des délais contractuels</u> de remise de ces derniers au CNRS. Le titulaire du présent marché sera en charge de relancer les titulaires CVC tant que de besoin jusqu'à obtention de l'ensemble des livrables. Assister le CNRS dans l'application éventuelle de pénalités	Rapport d'expertise des livrables présentés par le titulaire du marché CVC	5 jours ouvrés à partir de la réception par le CNRS du compte-rendu du titulaire du marché CVC

2	Accompagner le CNRS dans le suivi d'exécution des prestations P2 – P3 et veiller au respect des obligations contractuelles du contrat	Interventions : 1/S'assurer de la bonne complétude des données rentrées par les titulaires des marchés CVC dans la GMAO et du suivi de l'outil au fil de l'eau. 2/ Vérifier la conformité des interventions pour les opérations de maintenance préventives et curatives réalisées conformément au planning annuel et leurs délais contractuels. 3/ Analyser les rapports d'intervention de maintenance au regard des exigences contractuelles	Rapport d'expertise des prestations attendues	10 jours ouvrés à compter de la réception du livrable de la part du titulaire du marché CVC
		Suivi de la performance : Analyser les indicateurs de performance contractuels définis en Annexe n°1 du CCTP Pilotage des prestations du marché CVC.		
		Suivi des données sur la plateforme de reporting : Vérifier l'exhaustivité et la qualité des données renseignées par les titulaires CVC.		
		Contrôles : Vérifier le respect des engagements contractuels et la qualité des prestations et du pilotage : identifier les écarts contractuels et assister le CNRS dans l'application éventuelle de pénalités.		
		P3 : Accompagner le CNRS dans la mise en œuvre du compte P3 et de son suivi	Synthèse des problèmes identifiés et proposition d'amélioration	
		Traiter les dérives éventuelles des titulaires CVC dans l'exécution des prestations : Identifier les problèmes rencontrés par le CNRS et préconiser des solutions pour y remédier.		
		Plans de progrès technologique, QHSE, organisationnel, énergétique et économique : Analyser et poser un regard critique sur les propositions des titulaires CVC et veiller à la complétude des exigences contractuelles liés à ces livrables.	Rapport d'expertise	Plans de progrès technologique, QHSE, organisationnel et économique : 10 jours à compter de leur transmission par les titulaires CVC au CNRS. Plan de progrès annuel énergétique : 10 jours à compter de leur transmission par les titulaires CVC au CNRS.

		Réunions de suivi : Organiser les réunions de suivi de maintenance semestrielles ou annuelles	Rapport d'expertise des thèmes évoqués par le titulaire du marché CVC pendant ces réunions	5 jours ouvrés à partir de la réception par le CNRS du compte-rendu du titulaire du marché CVC
		Analyser les devis et travaux correctifs Analyser la pertinence technique des devis émis par les titulaires CVC Vérifier la cohérence des prix Proposer des solutions alternatives	Note d'analyse technique et financière	10 jours ouvrés maximum après transmission du devis par le CNRS
		Optimiser la consommation énergétique et améliorer la performance des installations Analyser les consommations énergétiques relevées par les titulaires CVC Identifier les dysfonctionnements Contrôler les actions d'optimisation et les travaux d'amélioration proposés par les titulaires CVC	Rapport d'expertise sur l'optimisation énergétique Note de synthèse	10 jours ouvrés après la réunion de bilan annuelle
3	Accompagner le CNRS dans la période de réversibilité	Période de réversibilité : Organiser les réunions de lancement et de clôture	Pour les réunions : rédaction d'un compte-rendu	10 jours ouvrés à compter de la réception du livrable de la part du titulaire du marché CVC
		Période de réversibilité : Organiser les réunions de suivi bimensuelles		
		Période de réversibilité : S'assurer de la bonne remise des livrables des titulaires CVC au CNRS et du respect des délais contractuels de remise de ces derniers au CNRS. Le titulaire du présent marché sera en charge de relancer les titulaires CVC tant que de besoin jusqu'à obtention de l'ensemble des livrables.	Rapport d'expertise des livrables présentés par le titulaire du marché CVC	
4	Participer et/ou animer une réunion d'expertise ponctuelle en lien avec le marché CVC et rédaction d'un compte-rendu associé	Analyser des difficultés techniques	Note de synthèse	Intervention sous 48 heures maximum après sollicitation du CNRS
		Participer et/ou animer des réunions	Comptes rendus de réunions	

Le titulaire devra garantir la traçabilité de l'ensemble des prestations réalisées.

Les livrables seront transmis au CNRS sous format numérique modifiable et feront l'objet d'une validation préalable par le CNRS.

ARTICLE 4 ORGANISATION DE LA MISSION

Le titulaire désignera un interlocuteur dédié chargé :

- De la coordination des prestations ;
- De l'interface avec le CNRS ;
- Du suivi des livrables.

ARTICLE 5 REUNIONS

A minima, le titulaire devra :

- Organiser les réunions préparatoires concernant la phase de démarrage, l'exécution du marché, la phase de réversibilité avec le CNRS ;
- Participer aux réunions de suivi mensuel pendant toute la phase de démarrage avec le titulaire du marché CVC et le CNRS ;
- Organiser la réunion de clôture de chaque sous-phase de la période de démarrage ;
- Organiser la réunion de transfert entre le titulaire sortant et le titulaire entrant (décembre 2026) ;
- Organiser la réunion de lancement du suivi des prestations du marché CVC (1^{er} janvier 2027) ;
- Participer aux réunions semestrielles et annuelles de bilan ;
- Organiser la réunion de lancement, les réunions de suivi bimensuelles et la réunion de clôture du marché CVC pour la phase de réversibilité.

En complément, à la demande du CNRS, le titulaire devra :

- Participer aux réunions d'expertise ponctuelle.

Les réunions seront organisées en présentiel et en distanciel comme décrits ci-après :

- En présentiel : Toutes les réunions prévues contractuellement dans le marché CVC avec les titulaires du marché CVC.

Ces réunions auront lieu sur les sites du CNRS suivants :

- Pour le lot n°1 : sur le site de la Délégation Régionale de Villejuif ;
 - Pour les lots 2 et 3 : sur un site de la Délégation Régionale de Gif sur Yvette ;
 - Pour le lot n°4 : sur le site du C2N.
- En distanciel : Toutes les réunions préparatoires avec le CNRS.

Le titulaire en qualité d'Assistant à Maitrise d'Ouvrage doit prévoir dans son offre initiale, une assistance téléphonique ou un échange en distanciel dans la limite d'une durée d'une heure maximum et ce durant toute l'exécution du marché.